

Le 22 août 2025

Mme Agnès Pannier-Runacher
Ministre de la transition écologique

Objet : Programmation pluriannuelle de l'énergie

Madame la Ministre,

La tentative de définition de la politique énergétique de la France a donné lieu à des débats particulièrement houleux, offrant à nos concitoyens un spectacle regrettable. L'enjeu est majeur et chaque intervenant dans ces débats –notamment à l'Assemblée nationale- devrait être guidé exclusivement par l'intérêt supérieur de la Nation, et non par de vaines considérations politiciennes. Hélas !...

La pause estivale offre la possibilité de rappeler certains éléments fondamentaux à prendre en considération dans la prise décision finale :

1. Le projet de PPE3 et les débats qu'il a suscité traitent essentiellement de la production d'électricité. L'un des objectifs clés étant la maîtrise des émissions de CO2 et de méthane, objectif que vous soutenez activement, la réduction de la consommation de fossiles grâce à l'électrification des services et de l'industrie devrait y être beaucoup plus développée.
2. Concernant l'électricité, le point central des débats a été la définition du Mix de production. De nombreuses contre-vérités ont été avancées au profit de positions idéologiques, méprisant les réalités scientifiques. Je vous encourage à vous appuyer sur l'analyse rigoureuse effectuée par l'Académie des sciences, dont les recommandations rejoignent celles proposées par de nombreux cercles d'études scientifiques.
3. Le projet de PPE3 a été fortement contesté en particulier sur les projets d'investissements massifs en éolien et photovoltaïque. M. Jean Luc Salanave, industriel à la compétence scientifique reconnue, et professeur à l'école Centrale de Paris, a énuméré dans le rapport ci-joint : « Stop ou Encore » douze raisons justifiant la nécessité de remettre en cause certains volets du projet de PPE3, et de faire une pause dans les décisions d'investissements dans les filières éolienne et photovoltaïque.
4. Deux points essentiels me semblent devoir être soulignés :
 - a. La production actuelle d'électricité est largement surcapacitaire, et l'objectivité doit forcer à reconnaître qu'il n'y a aucune urgence à engager les lourds investissements en production éolienne et solaire annoncés dans le projet de PPE3.

- b. Les choix énergétiques engagent la France et l'Europe sur le long terme, qu'il s'agisse de l'action climatique, de notre souveraineté ou de notre économie. Il est donc indispensable qu'une étude rigoureuse soit conduite, avec l'appui des Académies et sous le contrôle de l'OPECST, pour déterminer le mix optimal. C'est ce que PNC-France demande de longue date. RTE vient d'annoncer l'engagement d'une telle étude, et il vous appartient de veiller aux conditions d'exécution (périmètre d'étude, intervenants, etc.) pour que les résultats en soient incontestables.

L'éventualité d'un moratoire dans les investissements EnRi a été fortement contestée. Pourtant, l'analyse sereine et objective de la situation recommande fermement d'attendre quelques mois les résultats de l'étude évoquée plus haut. La situation des finances publiques ne peut qu'encourager à réserver notre capacité d'investissement aux projets indispensables, ce qui à l'évidence n'est pas le cas des projets EnRi

J'ai conscience, vu vos récentes interventions publiques, que vous êtes *a priori* partisan d'options différentes de celles que j'évoque. Je vous invite donc à approfondir votre réflexion, sur des bases strictement rationnelles, et je suis à votre disposition avec les experts de PNC-France pour vous assister dans cette démarche.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération et de mes respectueux hommages.

Bernard Accoyer



Président PNC-France

STOP OU ENCORE ?

Douze raisons honnêtes et responsables de dire STOP en France aux aides au photovoltaïque et à l'éolien

par Jean-Luc Salanave

Préambule:

Que s'est-il passé à l'Assemblée Nationale le 24 juin 2025 ? L'énergie et le climat ne sont pourtant ni de droite ni de gauche ! Historiquement, la grandeur énergétique de notre pays et la réussite de ses grands programmes hydraulique puis nucléaire ont fait une unanimité sans clivages politiques (droite, centre, gauche et communistes réunis). Or, ce 24 juin au Parlement, les citoyens ont vu un soi-disant "front républicain" risquer de sacrifier l'intérêt général au motif qu'il dépendait d'une loi énergétique soutenue par l'extrême droite ! Est-ce à dire que, si la démocratie n'y prenait pas garde, cette PPE3 (programmation pluriannuelle de l'énergie) et avec elle notre avenir énergétique, pourraient dépendre d'arguties politiciennes et idéologiques, plutôt que des réalités scientifiques, économiques, écologique et sociales ? Deux Commissions d'enquête parlementaires ont déjà conclu que notre récente trajectoire énergétique est un échec. N'est-il pas temps de "siffler la fin de la récré" ? Que les chanceux d'hier prennent leurs bénéfices (financiers et politiques) et revenons à la raison !

En 15 ans des millions de panneaux photovoltaïques et des milliers d'éoliennes ont envahi nos paysages. Non pas spontanément mais à coups de subventions (150 milliards d'euros) ainsi que de privilèges au détriment des autres énergies.

En contrepartie de ces avantages, solaire et éolien étaient censés progresser pour espérer s'imposer un jour pour leurs mérites énergétiques (une électricité fiable), économiques (un marché électrique abordable) et climatiques (croyant, à tort, pouvoir rivaliser avec le mix électrique français décarboné en avance sur son temps).

Quinze ans plus tard solaire et éolien ont un bilan d'utilité publique et climatique décevant pour la France. Ces énergies ne sont toujours pas rentables et ont à elles seules fait doubler les factures des particuliers (bien avant la guerre russo-ukrainienne).

Le temps est venu de mettre fin aux généreuses rémunérations garanties au photovoltaïque et à l'éolien, et de changer d'approche pour leur trouver une place durable, utile et socialement acceptable auprès des autres énergies décarbonées.

Or, le 24 juin 2025 le Parlement a retoqué le projet de PPE3, qui venait d'être amendé pour calmer la course folle et quoi qu'il en coûte vers plus d'ENRi¹ photovoltaïques et éoliennes.

Conséquence, non content d'aller droit dans les murs de la dette mais aussi de l'inefficacité climatique, notre pays accélère: après 15 ans et 150 milliards d'euros d'effort imposé aux français, ce sont 300 milliards de plus qui sont prévus pour les 15 ans à venir par une PPE3 suicidaire ! Nos factures électriques, déjà doublées, vont doubler à nouveau d'ici 2040 !

Deux remarquables Commissions d'enquête parlementaires (Schellenberger/Armand en 2023; Montaugé/Delahaye en 2024) ont pourtant commencé à "siffler la fin de la récré", avec des recommandations pour mettre fin à notre perte de souveraineté énergétique, pour l'une, et à la flambée des prix de nos factures électriques, pour l'autre.

Mais des ministres résistent et tentent encore de justifier l'injustifiable, arguant que cette erreur (trop de renouvelables), certes regrettable, ne sert pas qu'à des profiteurs (de la finance verte et de l'écologie politicienne) mais heureusement aussi à quelques citoyens: 100000 emplois auraient été créés².

Rendue possible grâce à un habile lavage des cerveaux, relayé par les médias, cette politique irresponsable ne s'est pas, en effet, contentée de redistribuer nos deniers à des bénéficiaires financiers. Elle a aussi "rapporté" de façon immatérielle à des bénéficiaires idéologiques, à des partis, à des ONG "vertes", même à des femmes et hommes politiques.

L'histoire jugera un jour celles et ceux qui, soucieux de leur intérêt privé plus que de l'intérêt général, ont saboté notre patrimoine et nos fleurons énergétiques, en échangeant les quelques voix anti-nucléaires qu'ils convoitaient, tantôt contre l'arrêt de Superphénix, ou en échange de l'accord "50% nucléaire" de 2012 assorti de l'arrêt de 14 réacteurs (toujours dans la PPE2), ou encore en stoppant Fessenheim, ainsi que le programme Astrid et avec lui les perspectives d'énergie durable qu'il portait.

Sans oublier l'absence de scrupules d'acteurs comme le SER (syndicat des énergies renouvelables), et parfois la docilité politique de l'ADEME, la CRE et RTE, qui ont fait prospérer leur "fonds de commerce" sur la vague des renouvelables intermittents, alors que d'autres énergies décarbonées et d'autres renouvelables plus vertueux étaient délaissés.

VOICI CI-DESSOUS UNE DOUZAINES DE RAISONS, SIMPLES ET FACTUELLES, JUSTIFIANT UN MORATOIRE SUR LES AIDES À L'ÉOLIEN ET AU PHOTOVOLTAÏQUE. CE MORATOIRE EST URGENT. IL FERA AU MOINS QUATRE GAGNANTS: LE PORTEFEUILLE DES FRANÇAIS, LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE, LES RESSOURCES NATURELLES ÉPARGNÉES ET, CERISE INATTENDUE SUR LE GÂTEAU, LE CLIMAT :

1. Après 15 ans de soutiens plus que généreux, les ENR¹ électriques ont échoué à démontrer leur complémentarité au nucléaire et leur utilité climatique, environnementale, économique et sociale².

2. Photovoltaïque et éolien n'ont pas d'utilité climatique en France:

Ces 2 ENR¹ ne produisent en effet que de l'électricité, qui est déjà décarbonée ! Grâce à son bouquet énergétique unique au monde (nucléaire, hydraulique, pompes à chaleur, géothermie, biomasse, solaire thermique) notre pays est un modèle énergétique et climatique que les ENR¹ électriques ne font que dégrader.

3. Pire, quand un kilowattheure (kWh) renouvelable intempestif est produit, il jouit d'une priorité de fait (voir raison n°9), qui oblige à effacer un autre kWh, souvent nucléaire et donc bien plus vertueux (émettant, comparé par exemple au solaire, environ dix fois moins de CO₂³, consommant environ dix fois moins de ressources naturelles et minières, et générant donc dix fois moins de déchets⁴). Le photovoltaïque et l'éolien sont donc, en France, des erreurs écologiques et environnementales !

4. Après 15 ans de subventions les ENRi électriques ne sont toujours pas rentables:

Malgré la baisse des prix des capteurs et des éoliennes, ces deux technologies ne sont pas parvenues à s'émanciper des aides, à savoir: les tarifs d'obligation d'achat exorbitants garantis sur 15 à 20 ans ou les compléments de rémunération tout aussi généreux. Selon la CRE⁵ en 2025 chacun des quelques 18,4 millions de MWh solaire qui seront produits sous obligation d'achat coûtera encore à la collectivité nationale 226 € en moyenne (5 fois plus que le nucléaire dont l'ARENH 2025 est toujours à 42 €/MWh); l'éolien terrestre 102 €/MWh et le marin 195 €/MWh !

5. Comble du **quoi qu'il en coûte**, face aux prix négatifs causés sur le marché électrique par leurs excès intermittents, solaire et éolien ont obtenu des "**rémunérations pour ne pas produire**" ! Ces **prix négatifs** surviennent désormais plusieurs centaines d'heures par an (au gré des caprices du soleil et du vent sur des parcs surdimensionnés). Ils ruinent les autres producteurs électriques pilotables. Ils ne profitent même pas au consommateur, racketté au contraire par l'accise et les impôts nécessaires pour garantir le prix fort à ces producteurs d'électrons inutiles, rejetés par le marché (prix négatif) à défaut de l'être un jour par nos parlementaires ou Ministres.

6. Sans subventions ni passe-droits, l'éolien ne sera peut-être jamais rentable en France.

La CRE commence déjà à relever le tarif des obligations d'achat du nouvel éolien terrestre, de 74€/MWh en 2024 à 82€/MWh en 2025, pour ne pas risquer la faillite de la filière. Ces prix seront donc durablement incapables de rivaliser avec le nucléaire ou avec le marché. Pour l'éolien en mer, les prix sont plus exorbitants encore et sans espoir d'amélioration car en hausse (195 €/MWh pour la moyenne des obligations d'achat 2025 selon la CRE, comparée à 183 € en 2023).

7. Pire, **pour éviter la faillite des futurs projets éoliens en mer**, il est question de prolonger un cadeau inique de bienvenue, la **connexion gratuite au réseau "offerte" par RTE** (avec l'argent du consommateur qui n'a pas été consulté; 37 milliards d'euros selon la PPE⁶ d'ici 2040, s'ajoutant encore au TURPE⁷ de nos factures).

8. Le nouveau système électrique éolo-solaire est devenu par sa taille un doublon du parc nucléaire, mais est inapte à s'y substituer.

En effet, à côté des 63 GWe de capacité électronucléaire, la capacité renouvelable installée atteint déjà 76 GWe (début 2025), dont 50 GWe éolo-solaires incapables de garantir plus de 2 GWe lors des absences simultanées de soleil et de vent. Or, un tel double parc, sans complémentarité ni synergie, avec des deux côtés des technologies à fort coût de capital et à cout marginal quasi-nul, conduit fatalement à une **facture double** pour les consommateurs (doublement qui s'est effectivement produit entre 2009 et 2025, taxes et acheminement compris).

9. Les ENRi dégradent les performances et le coût du nucléaire.

Le parc éolo-solaire s'avère n'être d'aucun secours au parc nucléaire (la démonstration en a été faite en vraie grandeur en 2022⁸). Mais en outre, tant que l'électricité du premier conservera sur le second une priorité de fait d'injection anticoncurrentielle (conséquence directe de l'obligation d'achat et des compléments de rémunération garantis par un acteur contraint par l'Etat), tant que cette électricité ne sera pas adossée à une injection commerciale (pour un client final, avec prix et volumes librement négociés) alors la production nucléaire deviendra une variable d'ajustement de la production renouvelable, et verra se dégrader ses coûts, voire son outil de production (dans le seul pays où on prend le risque de le laisser chahuter par le soleil et le vent, le facteur de charge des réacteurs français est devenu un des plus mauvais du monde) !

10. Si le Parlement ou un décret ne stoppent pas les aides, qui constituent un vrai jackpot pour les investisseurs, la croissance effrénée des ENRi n'a aucune raison de ralentir. Les factures électriques pourraient ainsi plus que doubler à nouveau dans les 15 ans à venir, mais, en plus, d'autres charges indirectes pourraient déboucher sur des hausses d'impôts.

En effet les 150 milliards déjà misés "pour voir" par les citoyens (avec le doublement des factures qui est derrière nous) et les 300 milliards⁹ de PPE3 à venir (avec deuxième doublement futur des factures, sauf si moratoire) ne sont qu'une partie visible de l'iceberg des coûts de notre rêve d'énergies météo-dépendantes. Il faudra un jour payer aussi pour: (i) les coûts induits par l'intermittence (futurs stockages, backups au gaz à créer, dégradation des réacteurs nucléaires), (ii) les coûts colatéraux sur notre économie (prix élevés de l'électricité, désindustrialisation, faillites), (iii) rémunération des industriels priés par RTE de s'effacer lors des pointes de demande ou des absences de vent ou soleil, (iv) rémunération des "services système" de régulation et de sécurisation du réseau (anti-blackout) assurés encore gratuitement par les producteurs électriques nucléaires, gaz, charbon et hydrauliques, (v) compensation des pertes et préjudices causés par les prix de marché bas ou négatifs sur les producteurs pilotables non aidés. Signe inquiétant: afin de masquer ces autres charges on observe un début de transfert des taxes sur l'énergie qui financent les renouvelables (CSPE, TICPE devenues insuffisantes et trop visibles) vers le budget de l'État (et donc vers des impôts et/ou la dette).

11. En 2024 la France a exporté plus que la totalité de ses productions électriques solaire et éolienne, belle preuve de leur inutilité pour notre pays.

Les 89 térawattheures (TWh) d'exportations nettes d'électricité par la France en 2024 (record mondial) sont supérieurs aux 69 TWh produits au total par le solaire et l'éolien. Certes les électrons sont "fongibles"¹⁰ et certains de ceux qui ont franchi la frontière sont aussi nucléaires, ne serait-ce que pour atteindre les 89 TWh exportés. Mais un constat est sûr, cette électricité a été exportée à perte, au prix moyen de 58 €/MWh¹¹, environ trois fois inférieur à ce que nous coûte notre électricité éolo-solaire. Nos voisins peuvent dire "merci aux français" !

12. Il est temps de recentrer notre excellence énergétique sur les énergies décarbonées qui sont plus efficaces que le photovoltaïque et l'éolien.

Et elles ne manquent pas: nucléaire, hydraulique, biomasse et biocarburants renouvelables, pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique) ! Surtout si par "plus efficace" on entend: technologies déjà éprouvées, pouvant se passer de subventions, pilotables selon la demande, moins dépendantes du gaz fossile (dont les ENRi sont un "faux nez" complice), moins consommatrices de ressources naturelles, moins productrices de déchets, ne rendant pas nécessaire le stockage d'électricité (sur lithium ou hydrogène), souveraines et made in France, moins perturbatrices du réseau et du marché électrique, moins émettrices de CO₂ et enfin, chaque fois que possible, thermiques plutôt qu'électriques (solaire thermique, cogénération nucléaire, biogaz et biocarburants, etc).

Conclusion:

Au pays de Descartes nous avons déjà su relever des défis. Accepter des erreurs et les corriger fait partie de la culture et de la méthode scientifique, certes aujourd'hui malmenée (si on en croit le mauvais classement Pisa de la France) mais qui permet toujours in fine de transformer les rêves en réalités. Notre pays savait aussi, hier, défendre ses intérêts à Bruxelles, faire respecter les traités européens, notamment ceux qui garantissent la souveraineté énergétique des états membres, ou celui qui encourage l'électronucléaire (le Traité Euratom, fondateur de l'Europe et toujours en vigueur). Le fait

que l'Allemagne ait, dans son intérêt stratégique et économique, contribué à saboter¹² à coups de millions d'euros et d'influence le système énergétique français devrait nous conduire à réagir et à restaurer enfin notre puissance énergétique et notre spécificité. Il nous faut éliminer sans tarder les maillons faibles que sont à l'évidence chez nous (pas chez nos amis allemands) l'électro-solaire et l'éolien. Il nous faut au contraire une énergie fiable, performante, souveraine et bon marché pour soutenir la réindustrialisation de notre pays et restaurer la prospérité de notre économie. Sa faillite actuelle est la première cause de nos insécurités: insécurité sociétale (emploi, délinquance), insécurité de la dette et du déclassement de la France sur la scène internationale, morosité climatique et décroissantisme ambiant chez une partie de la jeunesse. Mesdames, Messieurs les parlementaires agissez. Refusez l'indécision et le en-même-temps. Les solutions énergétiques existent, capables de nous assurer pouvoir d'achat, compétitivité, souveraineté, empreinte environnementale réduite, électrification des nouveaux usages, durabilité et espoir dans un avenir neutre en carbone. Certes nos vingt ans de "sortie de route" énergétique ont fortement compromis notre neutralité carbone pour 2050, mais les scientifiques considèrent cette dernière réaliste pour 2070.

- 1 ENRi: ENergies Renouvelables intermittentes; c'est ainsi qu'on appelle le solaire photovoltaïque et l'éolien, à tort car, si ces énergies sont bien intermittentes, elles ne sont pas renouvelables (elles consomment même bien plus de métaux et de ressources naturelles et produisent bien plus de déchets que, par exemple, le nucléaire; notamment dix fois plus de béton par kWh éolien que par kWh nucléaire).
- 2 Des emplois ont certes été créés en France. Ils sont à faible valeur ajoutée comparée à celle délocalisée en Chine (où sont produits nos capteurs), ou en Allemagne (qui produit nos éoliennes). Par ailleurs ces emplois ne sont pas pérennes car portés pour l'instant par les subventions. Il conviendra de les reconvertir dans les autres énergies d'avenir à développer urgemment (voir "raison pour un moratoire n°12").
- 3 Source base carbone ADEME, <https://base-empreinte.ademe.fr/donnees/jeu-donnees>: 43,9 gCO₂/kWh solaire en France avec capteurs chinois; 14 à 16 gCO₂/kWh éolien ; 3,7 gCO₂/kWh nucléaire - méthode ACV incluant ressources minières, bétons et matériaux, fabrication, opérations, déchets, démantèlements futurs, recyclage.
- 4 Voir "le virus antinucléaire" (ISBN 9791069973459) et ses références et sources scientifiques.
- 5 Prévision 2025 CRE/EDF : <https://www.cre.fr/documents/deliberations/evaluation-des-charges-de-service-public-de-lenergie-pour-2025-et-a-la-reevaluation-des-charges-de-service-public-de-lenergie-pour-2024.html> (annexe1, p10).
- 6 PPE3: projet 2025-2040 de programmation pluriannuel de l'énergie, qui provoque une levée de bouclier chez les scientifiques, et qui ruinerait un peu plus notre système énergétique et son excellence climatique, sociale et économique. Voir aussi référence n°9.
- 7 TURPE: tarif d'utilisation du réseau public de transport d'électricité, qui est répercuté sur les factures des consommateurs.
- 8 En 2022, lors de l'épisode des corrosions sous contrainte détectées sur les circuits de secours de nombreux réacteurs nucléaires, l'ASN a proposé à EDF de réaliser sans tarder des réparations préventives, sur plusieurs réacteurs en même temps, bien que d'âges différents. Rien n'empêchait de les étaler sur 10 ou 20 ans comme ça se pratique dans les autres pays où ces défauts, quand ils sont recherchés, sont aussi détectés. En France leur localisation sur des organes de secours ne gênaient pas la production immédiate d'électricité mais accroissaient le risque statistique de défaillance en cas de sollicitations accidentelles particulières (pouvant ne jamais se présenter dans la vie du réacteur). Solaire et éolien étant incapables de satisfaire les pointes de consommation, EDF a dû en 2022 importer une quantité record d'électricité, à prix d'or et à forte empreinte carbone.
- 9 Ces 300 milliards d'euros sont un minimum estimé pour encore multiplier par 3 à 4 le nombre de capteurs solaires et d'éoliennes terrestres et par plus de 30 le nombre d'éoliennes en mer d'ici 2040; rien que le coût des futurs raccordements au réseau des centaines de milliers de nouveaux capteurs solaires et des milliers d'éoliennes est estimé par RTE à 100 milliards (dont 37 milliards rien que pour le raccordement des éoliennes marines) plus 96 milliards estimés par ENEDIS pour y adapter le réseau de distribution. En comparaison le nucléaire n'a nécessité que 19 points de raccordement au réseau national (car ses réacteurs sont concentrés dans 19 centrales).
- 10 "Fongible" signifie qu'une fois en circulation aucun électron ne se distingue d'un autre, et donc personne ne peut dire la provenance de chaque électron exporté; c'est malheureusement cette même fongibilité qui a donné au législateur l'idée d'en inventer une autre, temporelle et non plus physique, celle qui autorise un fournisseur à tromper légalement un consommateur en lui vendant de nuit des électrons "solaires" qui sont en réalité des électrons nucléaires "repeints en vert" en y adjoignant un "certificat d'origine solaire" acheté peu avant par ce fournisseur dit "vert" (le tour de passe-passe des dates est toléré par la loi !)
- 11 Source les douanes: 89 TWh d'exportations nettes pour un prix de 5,187 milliards d'euros soit 58 €/MWh (à comparer par exemple aux 226 €/MWh de coût du solaire - cf note 5)
- 12 Sabotage du nucléaire français organisé par l'Allemagne, rapport 2023 de l'École de Guerre Économique: www.egc.fr/actualites/rapport-dalerte-ingerence-des-fondations-politiques-allemandes-et-sabotage-de-la-filiere-nucleaire-francaise

